

MAGHREB OXYGÈNE

Comptes consolidés au 31 décembre 2011 selon les normes IFRS

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/11	31/12/10
Immobilisations incorporelles	1	-
Immobilisations corporelles	153 851	159 372
Titres mis en équivalence	29 491	26 431
Autres immobilisations financières	1 390	1 390
Titres de participation non consolidés	190	190
Impôts différés actifs	1 441	1 994
Autres actifs non courants	76 864	79 369
Actifs non courants	263 228	268 746
Stocks	31 870	30 818
Comptes clients	121 725	120 421
Autres créances d'exploitation	7 628	8 997
Actif d'impôt exigible	4 127	-
Titres de placement	-	3 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 867	7 305
Actifs courants	173 217	171 540
TOTAL ACTIF	436 445	440 286

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/11	31/12/10
Chiffre d'affaires	199 613	208 889
Autres produits	5 823	2 039
Coût des biens et services vendus	-81 885	-81 342
Charges de personnel	-33 437	-30 028
Autres produits et charges opérationnels	-46 571	-49 514
Résultat opérationnel avant amortissements	43 543	50 044
Dotations aux amortissements	-20 926	-19 957
Résultat opérationnel	22 617	30 087
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie		
Coût de l'endettement financier brut	-11 084	-6 654
Coût de l'endettement financier net	-11 084	-6 654
Autres produits et charges financières	-	4
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	11 533	23 437
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-438	483
Impôts sur les résultats	-4 074	-6 874
Résultat net consolidé	7 021	17 046
Autres produits et charges		
Résultat global total de la période	7 021	17 046
dont part du groupe	7 021	17 046
dont part minoritaires		
Résultat par action		
Résultat net part du groupe	7 021	17 046
Résultat net par action (en dirhams)	8,6	21,0
Résultat net par action dilué (en dirhams)	8,6	21,0

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/11	31/12/10
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	71 334	68 913
Résultat consolidé de l'exercice	7 021	17 046
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	200 595	208 199
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	115 104	120 091
Impôts différés passifs	10 212	11 463
Autres passifs non courants	23 761	22 166
Passifs non courants	149 077	153 720
Dettes fournisseurs	28 342	33 355
Autres passifs courants	30 940	37 192
Passifs d'impôt exigible	-	340
Provisions pour risques et charges courants	1	1
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	27 490	7 479
Passifs courants	86 773	78 367
TOTAL PASSIF	436 445	440 286

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/11	31/12/10
Résultat net consolidé	7 021	17 046
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
Charges sans effets sur la trésorerie	21 661	18 577
Produits sans effets sur la trésorerie	-2 170	-1 263
Plus ou moins value de cession des immobilisations	-180	-59
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	438	-483
Marge brute d'autofinancement	26 770	33 818
Variations des actifs et passifs d'exploitation	-13 596	-36 416
Flux liés à l'exploitation	13 174	-2 598
Cessions d'immobilisations corporelles	180	99
Investissements en immobilisations corporelles	-13 965	-12 059
Augmentation de capital de société mise en équivalence	-3 500	-9 538
Flux liés aux investissements	-17 285	-21 498
Dividendes versés aux actionnaires de Maghreb Oxygène	-14 625	-13 000
Remboursement des dettes de financement	-5 555	-55 555
Souscription d'emprunt	-	100 000
Variations des autres actifs et passifs financiers	5 200	68 913
Flux des opérations financières	-14 980	100 358
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-19 091	76 262
Trésorerie au début de l'exercice	5 903	-1 363
Trésorerie à la fin de l'exercice	-13 188	5 903

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Autres retraitements	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2009	81 250	40 990	-	81 913	204 153	-	204 153
Distribution de Dividendes				-13 000	-13 000		-13 000
Résultat net de l'exercice				17 046	17 046		17 046
Variation de périmètre							
Autres variations							
Situation au 31 décembre 2010	81 250	40 990	-	85 959	208 199	-	208 199
Distribution de Dividendes				-14 625	-14 625		-14 625
Résultat net de l'exercice				7 021	7 021		7 021
Variation de périmètre							
Autres variations							
Situation au 31 décembre 2011	81 250	40 990	-	78 356	200 595	-	200 595

La variation des capitaux propres consolidés s'explique par le résultat de la période et par les distributions de dividendes.

MAGHREB OXYGÈNE

Comptes consolidés au 31 décembre 2011 selon les normes IFRS

Présentation selective des notes annexes aux comptes consolidés

Note 01 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2011 et des comptes de l'exercice 2010

Les sociétés du Groupe Maghreb Oxygène sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 4 avril 2012.

Les états financiers consolidés du Groupe Maghreb Oxygène au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS édictées par l'IASB applicables au 31 décembre 2011 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2011, a été appliqué.

2. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 et 2010 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maghreb Oxygène exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maghreb Oxygène, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

• Mise en équivalence

Maghreb Oxygène consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Note 02 : Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010

Nom de la Société	2011			2010		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodegim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

Aucun changement au niveau périmètre de consolidation entre 2011 et 2010. La société Philco sans activité est exclue du périmètre de consolidation.

Note 3 : Engagements contractuels et actifs passifs éventuels au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Sûretés données

Engagements donnés

- commandes fournisseurs émises et non encore honorées : l'engagement donné à fin 2011 s'élève à 5,5 Mdh contre 9,6 Mdh à fin 2010.
- locations immobilières : le montant global des loyers relatifs à des locations d'immeubles à durée indéterminée s'élève à Mdh 2,3 au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.
- locations longue durée (LLD) : au 31 décembre 2010 le montant total des engagements lié à la LLD s'élève à 5,3 Mdh (dont 2,7 Mdh à moins d'un an) contre un montant de 3,3 Mdh au 31 décembre 2010 (dont 2,1 Mdh à moins d'un an). Ces contrats sont étalés sur une durée maximale de 48 mois.

Passifs éventuels

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'impôt Général sur le Revenu (IGR) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS des exercices clos le 31 décembre 2008, le 31 décembre 2009, le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 ne sont pas encore prescrites et pourraient le cas échéant faire l'objet d'un contrôle par l'administration et donner lieu à des redressements éventuels.

Note 4 : Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.
83, avenue Hassan II
Casablanca

Abdellah RHALLAM
FIDECO S.A.R.L.
124, Bd Rahal El Meskini 20100
Casablanca

MAGHREB OXYGENE S.A.
Immeuble Tafraouti
Km 7,5 Route de Rabat
Ain Sebâa Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Aux actionnaires de la Société Maghreb Oxygène S.A

*Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs les actionnaires,*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société MAGHREB OXYGENE S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société MAGHREB OXYGENE S.A. au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (§ 3.9.19) et 23.

Casablanca, le 4 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.



Abdelaziz ALMECHATT, Casablanca n° 75.745

FIDECO



Abdellah RHALLAM

FIDECO sari
124, Bd. Rahal El Meskini
Casablanca